

Responsable UE
Muriel Verbeeck

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Laurence Bourgeois

Contact
service.etudiants@saint-
luc.be
+32 4 341 81 33

Master 1 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle
6 crédits • 120 points • 30 heures

Corequis : 4CS10 Atelier de l'option•4PS10 Atelier de l'option•4CA10 Atelier de l'option•4PA10 Atelier de l'option•4CR24 Théorie restauration•4CR27 Chimie

Activités d'apprentissage

C4061 - Travail de fin d'année, méthodologie: du mémoire

2 crédits • 40 points • 30 heures • Verbeeck Muriel

C4150 - Travail de fin d'année, mémoire

4 crédits • 80 points • 0 heures • Verbeeck Muriel

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'année l'étudiant est capable de :

- Opérer la synthèse de ses acquis de formation en l'appliquant à une problématique originale.
- Rédiger un TFA de minimum 50 pages en respectant les consignes du cours de méthodologie
- Défendre oralement son TFA en s'appuyant sur une PAO devant un jury composé du promoteur et des lecteurs.

Au terme du cours de méthodologie du mémoire l'étudiant est capable de :

- maîtriser la recherche et l'exploitation des différentes ressources documentaires (ouvrages, articles, webographie, bases de données, ...) en conservation-restauration
- maîtriser dans les applications pratiques les fonctions avancées des logiciels et plateformes présentés au cours
- concevoir une problématique originale de recherche
- planifier une méthodologie de recherche

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, dans le respect des pondérations fixées, sans que le « diminuteur » s'applique.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C3 C5 C9 de notre référentiel interne.

Objectifs

Tabler sur les acquis de 1^e BAC mis en œuvre les trois années précédentes, pour s'appliquer à la production de textes scientifiques relatifs au sujet de recherche (mémoire). Le cours encadre celui-ci dans sa conception, rédaction et présentation, y compris l'utilisation de la PAO et des intelligences artificielles.

Contenu

- 1) Heuristique, herméneutique : exercices pratiques appliqués au mémoire
- 2) Techniques d'écriture scientifique
- 4) Rédaction de textes scientifiques
- 5) Mise en œuvre du mémoire (encadrement personnalisé): rédaction et présentation devant jury, y inclus PAO.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Séminaire; exercices pratiques ; travaux à domicile ; cyber-recherche ; veille informatique.

Mode d'évaluation pratiqué

évaluation continue: présentation régulière des état d'avancement + corrections + evaluation de la présentation et du powerpoint de la défense.

Le TFA est admissible à la défense, avec l'accord du promoteur, si l'étudiant a présenté au fil de l'année académique au moins trois états d'avancement et a procédé aux corrections des états intermédiaires.

En ce qui concerne les étudiants qui étudient à l'étranger dans le cadre d'une mobilité ERASMUS, la défense et présentation Power point du TFA pourra éventuellement se faire à distance au second quadrimestre, pour autant qu'ils aient effectivement été suivis pendant leur mobilité et aient présenté 3 avancements intermédiaires ainsi que les corrections requises.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

Le T.F.A. consiste en un travail théorique préliminaire au Mémoire. Il manifeste la maîtrise par l'étudiant des matières assimilées dans les différents cours ainsi que son aptitude à mener une recherche personnelle. Le TFA tiendra en une cinquantaine de pages (environ 2000 signes par pages, caractère courant –Times, Arial, Helvetica corps 12, hors illustrations et annexes).

Le T.F.A. constitue la première partie du mémoire ; même s'il peut être repris ou revu dans le courant de la 2^e année de Master, il doit se présenter comme un travail complet et achevé, dans son contenu et sa forme.

Contenu

Le TFA comprendra les parties suivantes:

L'exposé de la problématique ; une définition des concepts ; un état de la question ; le cas échéant, une approche historique ; la détermination des analyses nécessaires ; la description des modes opératoires ; la mise au point des protocoles de tests ; un calendrier de réalisation de la partie pratique ; des références, notes et une bibliographie extensive.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Guidance et suivi régulier du travail personnel

Bibliographie

Voir syllabus Bloc1+webographie donnée au cours

Mode d'évaluation pratique

Evaluation continue+ évaluation des étapes intermédiaires + évaluation de la présentation PowerPoint

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours